

Présentation aux Elus
le 1^{er} décembre 2016:
Groupement de commandes :
« Pôle OCCITANIE »



Syndicat d'Energies
du Gers

Qu'est ce que le SDEG ?

Le **Syndicat Départemental d'Énergies du Gers** est un syndicat de communes.

C'est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe les 462 communes du département du Gers.

Son rôle majeur est celui de l'organisation du service public de l'électricité.

- **Compétence obligatoire : électricité – Gaz**
- **Compétences optionnelles : éclairage public, IRVE**
- **Prestations de service : MDE, ENR, Assistance administrative et juridique**

Il est administré par des élus.

Son personnel est composé de 12 personnes.





Un Groupement d'achat d'énergie :

Pourquoi ?

- Conformément à l'article L.337-9 du code de l'énergie, ainsi qu'aux dispositions figurant à l'article 25 de la loi relative à la consommation, les tarifs réglementés de vente d'électricité pour les puissances souscrites supérieures à 36 kVA ont été supprimés au 31 décembre 2015 (tarifs "jaune" et "vert").
- Les tarifs concernant les puissances souscrites inférieures à 36 kVA (tarif "bleu") ne sont, pour l'instant, pas concernés.
- Tout acheteur public a eu l'obligation de choisir, et signer, avant le 31 décembre 2015, un nouveau contrat avec un fournisseur, en conformité avec le code des marchés publics.
- L'objectif est d'accompagner les organismes publics de façon à obtenir les meilleurs offres des fournisseurs, de leur permettre de maîtriser leur budget en énergie et d'éviter de trop lourdes démarches en gérant, pour eux, les procédures d'appels d'offres et de marchés publics.

Légitimité du SDEG

Le SDEG étant un Etablissement Public de Coopération Intercommunale a pour rôle majeur d'organiser le service public de l'électricité.

C'est en ce sens que la SDEG a constitué avec d'autres Syndicats départementaux (Aveyron, Cantal, Corrèze, Tarn, Lot, Lozère) un groupement de commandes d'électricité dont il est un membre pilote, afin d'anticiper la suppression programmée de ces tarifs.

Les syndicats d'énergie sont les autorités organisatrices de la distribution d'électricité et du service public de fourniture d'électricité.

Ainsi, de part leur compétence première, ils possèdent la technicité liée à ce domaine.

Cette initiative a été entérinée le 23 février 2015 par la signature d'une convention constitutive.

Groupement de commandes des SDE du "Pôle OCCITANIE" : Les points forts

Le SDEG en tant que représentant du service public d'électricité depuis sa création en 1946 met à disposition des acheteurs publics locaux sa compétence technique et juridique.

Il assume ainsi la régulation du service public d'électricité que ce soit pour les collectivités les plus importantes ou les plus modestes.

De plus, de part ses fonctions, il les appuiera lors de besoins dans la médiation, le conseil en énergie ou le promotion des énergies renouvelables.

Pourquoi la taille du groupement ?

- **Plusieurs départements de même typologie :**
 - Massifier les volumes et donc faire mieux jouer la concurrence, afin d'obtenir des tarifs compétitifs et une qualité de service adaptée à une offre plus proche des besoins.
 - Mutualisation des services, diminution des coûts des services publics.
 - Pluralité des acheteurs avec des similitudes entre les différents départements.
- **Permet une souplesse dans la procédure**
 - Lots différenciés selon les sites (relève mensuelle, semestrielle ...)
 - Lots complémentaires (bornes de charge VE)
- **Services d'efficacité énergétique**
- **Facturation, suivi des consommations...**
- **Chaque adhérent souscrit en fonction de ses besoins**

Qui fait quoi ?

- Le groupement fédère un territoire réparti sur quatre anciennes régions différentes.
- De plus, forts de leur expérience dans les domaines de l'énergie, ces syndicats mutualisent les compétences de leurs techniciens, leurs chargés de communication et de l'ensemble de leurs spécialistes.
- Ils s'appuient en outre sur l'expertise des ingénieurs et des juristes d'organismes nationaux tels que la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies), pour apporter un maximum de garanties dans la constitution des marchés publics.
- En tant que membre pilote, le SDEG centralise les éléments relatifs à la consommation d'électricité collectés sur le département du Gers. Ces données sont analysées puis retraitées avec l'appui d'un bureau d'étude spécialisé afin d'être consolidées et analysées.
- Désigné comme AMO (Assistant Maitrise d'Ouvrage), ce bureau d'étude assure également un rôle de soutien auprès du coordonnateur et des autres membres pilotes du groupement.

Qui peut adhérer ?

- Collectivités locales

Toutes les collectivités et leurs groupements

Mairie, Conseil Départemental, Conseil Régional

Tous leurs bâtiments

Ecoles (publiques), Collèges, Lycées, équipements sportifs, culturels

- SEM, SIVOM, SIVU, SMIX, OPHLM publics, CCAS...

- Etablissements "MIG"

Missions d'intérêt général

Centres de santé, maisons de retraites...

Calendrier

Convention constitutive signée le 23 février 2015

Coordonnateur : Le SDET

Rédaction du dossier de consultation : juin 2015

Lancement marché accord-cadre : début juillet 2015

Notification marché subséquent : fin octobre 2015

Préparation bascule vers abonnements : novembre-décembre 2015

Application depuis le 1^{er} janvier 2016

Phase de rattrapage Electricité juin 2016 pour les quelques membres qui ont répondu hors délais

Quelques chiffres

1^{er} marché d'électricité :

TAILLE DU GROUPEMENT

635 adhérents

1 617 bâtiments

202.3 gWh soit 202 300 000 kWh



Quelques chiffres

TABLEAUX DETAILLES :

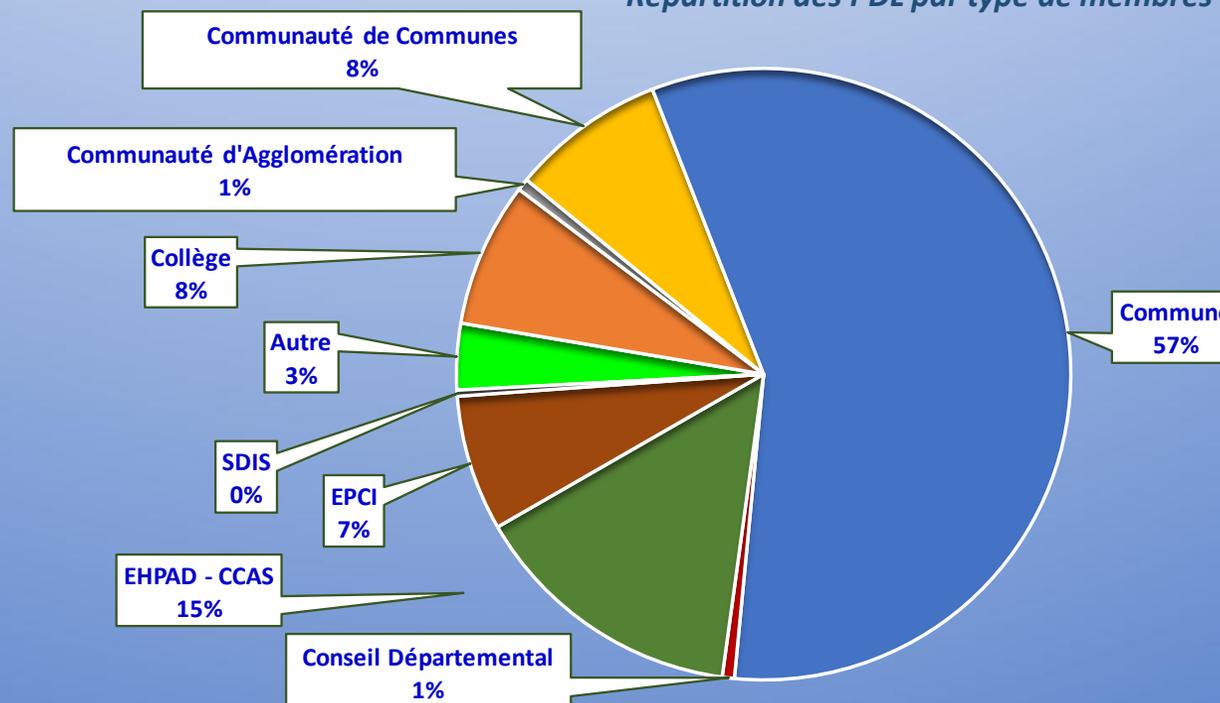
Globalement à la taille du Groupement

Fiche d'identité du groupement

Général	Données globales
Nbre de membres	627
Nbre de PDL	1594
Consommation 2014	202 300 000 kwh
Nbre de PDL Moyen par membre	2.54
Consommation moyenne par membre	318 110 kWh
Consommation moyenne par PDL	124 923 kWh

Par type de membres	Nbre membre	Nbre PDL
Autre	22	31
Collège	48	54
Communauté d'Agglomération	4	47
Communauté de Communes	51	109
Commune	360	839
Conseil Départemental	4	49
EHPAD - CCAS	91	125
EPCI	45	333
SDIS	2	7
TOTAL	627	1594

Répartition des PDL par type de membres



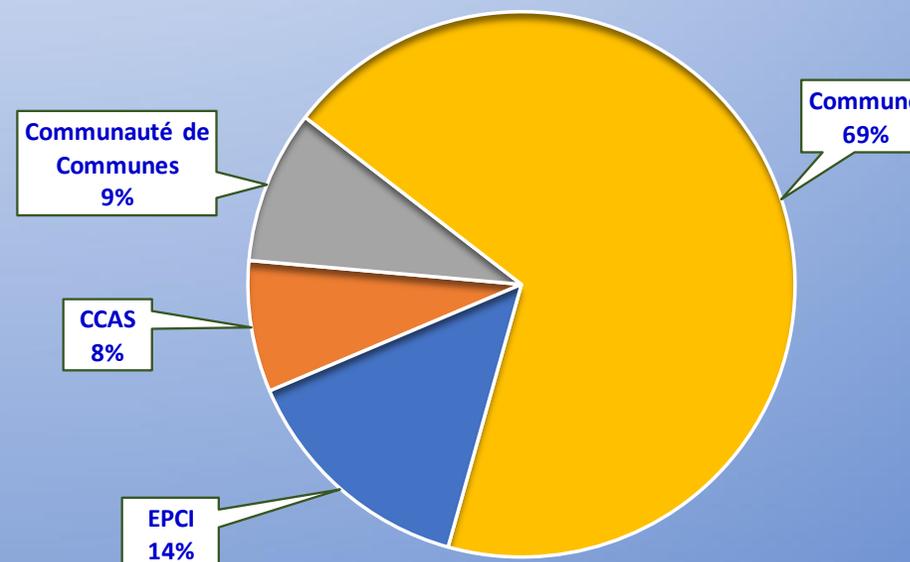
Globalement le GERS

Fiche d'identité du SDEG

Général	Données globales
Nbre de membres	77
Nbre de PDL	236
Consommation 2014	18 129 982 kWh
Nbre de PDL Moyen par membre	3
Consommation moyenne par membre	235 454 kWh
Consommation moyenne par PDL	76 822 kWh

Par type de membres	Nbre membre	Nbre PDL
Autre	0	0
CCAS	6	7
Communauté de Communes	7	32
Commune	53	139
EPCI	11	58
TOTAL	77	236

Répartition des PDL par type de membres



Taille du Gers :

9% des consommations du groupement
12.1 % des adhérents du groupement

Par type de tarif réglementé	Nbre PDL	Lot
"BLEU"	36	1
"JAUNE"	181	3
"VERT"	19	3
TOTAL	236	

Les résultats économiques du 1^{er} Marché

Lots concernant le Gers

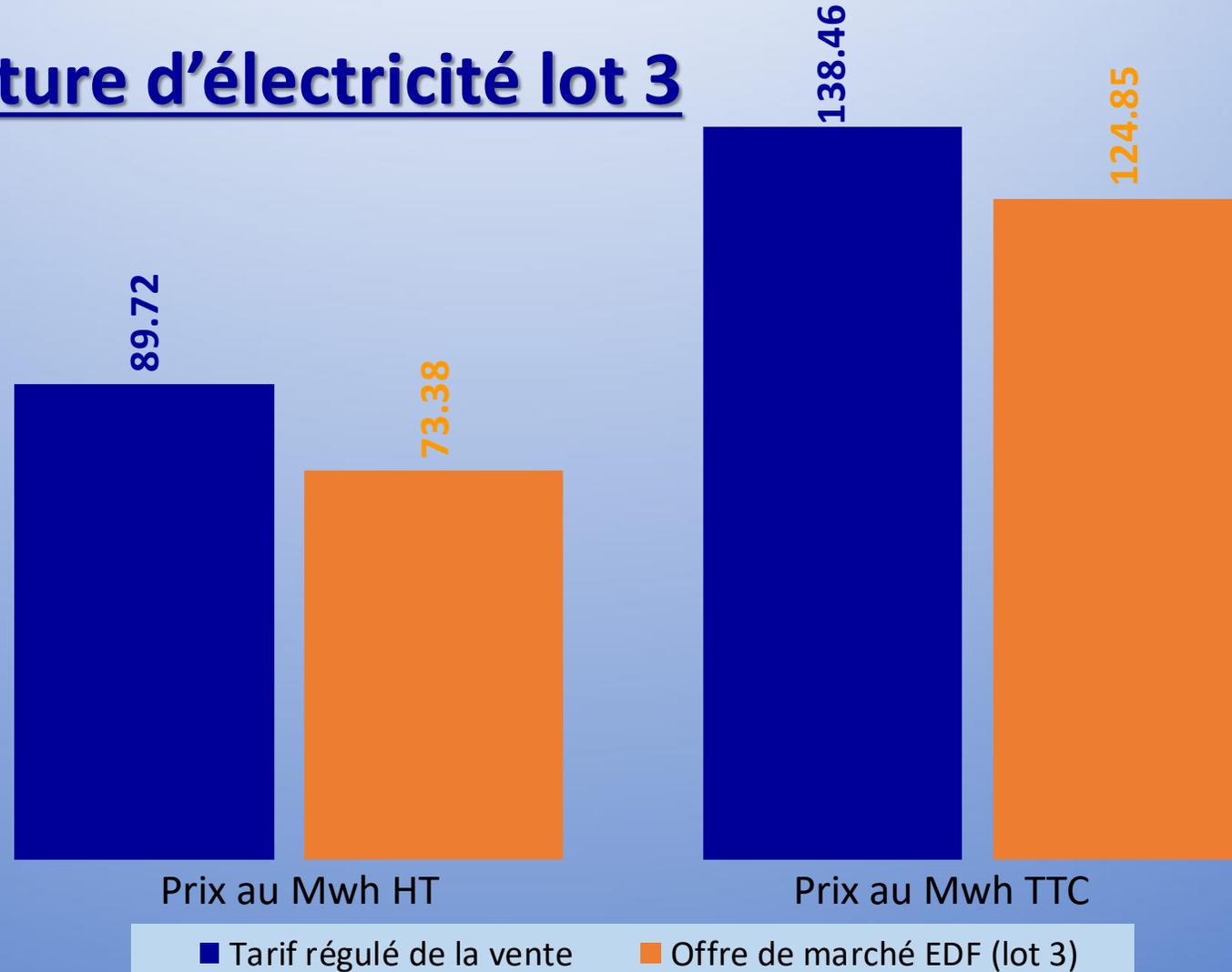
lot 1	Nbre de Sites	Fournisseur retenu	Consommations estimées	Montant de l'offre sur 2 ans	GAIN au TRV*
	245	EDF	2.3 Gwh	518 K€	-4.10%

lot 3	Nbre de Sites	Fournisseur retenu	Consommations estimées	Montant de l'offre sur 2 ans	GAIN au TRV*
	1368	EDF	200 Gwh	39 M€	-9.80%

* TRV : Tarif Réglementé de Vente

1^{er} Marché d'électricité

Prix de la Fourniture d'électricité lot 3



Offre électricité issue des ENR



Dans le cadre de l'appel d'offre, le surcoût pour un Mwh d'électricité d'origine renouvelable certifiée par garantie d'origine est de 0.25 €/Mwh

Soit 0.00025 euros le Kwh

Et préparation de la suite ...



L'avenir ...

2017 une échéance importante